

N° analyse : 59551-18-4784 Type analyse : B3SPECIAL

Origine échantillon : SAINT-DIZIER-L EVEQUE
Eau brute captage du Val de Saint-Dizier-l'Evèque

eau brute (U.G.E.) CC SUD TERRITOIRE
prélevé sous accréditation par Mr Celotti (CEL) Laboratoire PMA
Date de prélèvement : 30/10/2018 à 09h10
Date de réception : 30/10/2018 à 12h00
Date de début des essais : 30/10/2018 à 13h30

SUD TERRITOIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES
SERVICE DES EAUX
6 RUE JUVENAL VIELLARD SITE DES FORGES
90600 GRANDVILLARS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme Intégrale. Il comporte 1 page(s).
Les limites et références de qualité sont données en application du code de la santé publique.
Pour déclarer, ou non, la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.
Les déclarations de conformité ne sont pas couvertes par l'accréditation.
Référence méthode(s) prélèvement : FD T 90-520 / NF EN ISO 19458(T 90-480)

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*) Coliformes	A	100		n/100ml		5000	NF EN ISO 9308-1
(*) Dénombrement des bactéries à 22°C	A	>300		n/ml			NF EN ISO 6222
(*) Dénombrement des bactéries à 36°C	A	300		n/ml			NF EN ISO 6222
(*) Entérocoques (μplaques)	A	1466		n/100ml		1000	NF EN ISO 7899-1
(*) Escherichia Coli (μplaques)	A	46		n/100ml		2000	NF EN ISO 9308-3
(*) Spores germes anaérobies sulfito-réducteurs	A	67		n/100ml		0	NF EN 26461-2
PARAMETRES TERRAIN	Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
Température	A	10		°C		25	

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation) La liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-6554)

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.
NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)
(*) Indique que le paramètre est couvert par l'accréditation.
Les incertitudes sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/11 (paramètres et matrices disponibles sur demande)

CONCLUSIONS Eau conforme aux limites de qualité mais non satisfaisante au regard des références de qualité

Safia ZEHAFF
Directrice du Laboratoire

